

BERNIER Ivan, *Mondialisation de l'économie et diversité culturelle : les enjeux pour le Québec*, Document de réflexion préparé pour la Commission de la culture par le professeur Ivan Bernier de la Faculté de droit de l'Université Laval, publié par le Secrétariat des commissions, Québec (Québec), Mars 2000, p. 31.

Ivan Bernier est un auteur incontournable pour quiconque s'intéresse au projet de Convention sur la diversité culturelle. Spécialiste reconnu du droit commercial international et des impacts de ce dernier sur les politiques culturelles, ses analyses contribuent pour beaucoup à l'élaboration du projet de Convention. En effet, Ivan Bernier fait partie du groupe international multidisciplinaire de quinze experts indépendants chargés d'adresser à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) des suggestions et des avis sur l'élaboration de l'Avant-projet de Convention. Sa contribution à la réflexion sur ce thème se retrouve dans de nombreux articles, volumes et rapports.

Ce document-ci présente les impacts appréhendés de la mondialisation sur la culture au Québec. Dans un premier temps, l'auteur détaille la nature du phénomène de mondialisation. Il s'intéresse tout particulièrement à la libéralisation des échanges et à l'émergence des marchés mondiaux comme source du phénomène actuel de mondialisation. Cette section permet de comprendre les différentes visions et critiques portées envers les processus en cours et d'en appréhender la portée, tout comme les limites.

La deuxième partie du document est particulièrement intéressante au niveau des impacts concernant les industries culturelles. Les types d'intervention des gouvernements québécois et canadien y sont analysés en fonction des particularités des normes commerciales internationales. Dès lors, il est plus aisé de saisir le poids des accords d'intégration régionale et des accords internationaux sur l'action de l'État.

La troisième partie expose les enjeux pour le Québec découlant de cette situation, en mettant l'accent sur la nécessité de préserver une présence culturelle active au plan national et d'affirmer la culture québécoise sur les marchés extérieurs. Une variété de solutions possibles est ensuite explorée, du «laisser faire» face aux lois du marché, en passant par les clauses d'exception culturelle, de spécificité culturelle, jusqu'à l'idée d'un instrument international sur la diversité culturelle, option qui fut finalement choisie par le Québec et qui conduisit à ce qui constitue aujourd'hui l'*Avant-projet de Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Pour chacun des scénarios explorés, les avantages et inconvénients stratégiques sont présentés.

Dans l'ensemble, l'analyse des enjeux relatifs à l'impact de la mondialisation sur la culture met l'accent sur les caractéristiques économiques de ce phénomène. En terminant, l'auteur prend soin de souligner l'importance du rôle des gouvernements et de la société civile à cet égard.

Anne-Marie Robert, Anthropologie, MA

© Copyright ENAP – LEPPM 2005. Tous droits réservés.

Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite d'ENAP – LEPPM. Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à leppm@enap.ca